

Aucun représentant de la mairie et du périscolaire n'est présent suite à des arrêts maladie et à un mouvement de grève.

Beaucoup d'enseignants sont absents suite au mouvement de grève.

Le maire et Mme Novak seront présents pour le goûter des parents offert dans la nouvelle cour. Une réponse écrite aux questions des parents a été transférée au directeur pour lecture durant le conseil d'école. Un rendez-vous pourra être pris pour évoquer les questions si nécessaire.

Présents :

Directeur : M. Renaux

Enseignants : Mme Nyiri remplaçante de Mme Penel, Mme Fromont, M. Buy, M. Fournier, Mme Colinet, Mme Pollard, Mme Robbe et Mme Desurmont Bourdon. Mme Saint-Gal

DDEN : M. Beauval

Médiatrice itinéraires : Catherine Mpandjo

Parents : Manon Dufrenoy, Anne Rosin, Nicolas Derouck, Alexandra Trépardoux, Marie Boucknooghe, Sylvie Bertouille, Michèle Le Loc'h, Alessandra Pesce.

I. Vote du Règlement Intérieur

Le format livret est conservé. Peu de changements :

- si protocole covid, les élèves seront divisés en 3 groupes qui ne se croisent pas,
- nouvelle équipe,

Une charte de l'utilisation des réseaux sociaux sera proposée au vote au prochain conseil d'école.

Rappels :

- 4 demi-journées d'absence non justifiées = signalement à la DSDEN
- pas d'administration de médicament sur temps scolaire sauf si maladie chronique avec un PAI.
- Pas de ballon au moment de l'accueil du matin car tous les élèves sont ensemble dans la cour.
- Collations fruits et compotes sont autorisés pendant la récréation.

La charte de la laïcité rédigée par les CM2 va être réillustrée par les CM2.

Les parents demandent d'envoyer le règlement par mail pour améliorer la lisibilité.

Projet itinéraire :

- Cuisiner pour vaincre l'isolement avec Chaud bouillon : <https://www.chaubouillon.earth/>,
- Se faire former au numérique par Emmaus Connect

Médiatrice Citéo pour les conflits entre enfants.

II. Rappel des grands axes du projet d'école

Le projet d'école sera amendé au prochain conseil d'école. (Ajout concernant la lutte contre le harcèlement). Le projet d'école doit s'inscrire dans le projet académique 2022 / 2025 « Pour une excellence Inclusive »

Axes du projet d'école actuel :

1. Assurer à chaque élève la maîtrise des savoirs fondamentaux : améliorer la compréhension de l'écrit et la résolution de problèmes
2. Harmonisation et continuité pédagogique
3. Climat scolaire (travail avec les partenaires tels que la mairie, les Espaces éducatifs, etc....)

III. Lutte contre le harcèlement scolaire – Présentation du programme pHARe (Programme de lutte contre le HARcèlement à l'École)

Les enseignants auront 6h de formation sur ce dispositif cette année (3 ont déjà été faites)

Les écoles doivent assurer 10h par an en classe consacrées au harcèlement.

Temps fort le 18 novembre : journée pour évoquer le harcèlement en classe (support avec un personnage « la chouette » commun au cycle 3, un autre support commun au cycle 2)

Une malle de livres sur ce thème sera à l'école pour ce jour-là.

Un protocole va être mis en place dans l'école qui sera présenté au prochain conseil d'école.

Les parents d'élèves aimeraient être associés à la rédaction de ce protocole concernant la place des familles (comment communique-t-on avec les familles concernées lors de la mise en place effective du protocole ?).

IV. Mise en œuvre des 30 minutes d'activité physique quotidienne

Le ministère a mis en place dans les programmes 30 min obligatoires d'activités physiques quotidiennes. C'est un moment agréable, voire privilégié entre les élèves et leur enseignant, car il n'y a pas d'objectifs pédagogiques définis.

4 thèmes : courir, sauter, lancer et danser.

L'académie de Créteil a fourni un dossier très complet avec un ensemble d'activités à proposer.

Malle de matériel : dossard, plots, cordes...500 euros de matériel de sport ont été achetés.

Les enseignants organisent ces temps sur 3 zones définies dans la cour.

V. Projets et sorties prévus cette année scolaire

Thème annuel : le temps qui passe

CP-CE1 : école du temps passé ; Asnapio ou musée de plein air en projet, un projet de grosse sortie de fin d'année se profile.

CE2 : plan musique à dominante théâtre 2 classes vont voir une pièce de théâtre au Grand Bleu.

Visiste d'Asnapio

CM : Visiste d'Asnapio – Civic tour (2 classes de CM2)

Semaine civique en novembre pour la classe de Mme Pollard

Plan musique à dominante danse (les CM1) avec restitution au Kursaal

Visistes au Tri Postal

Permis piéton et permis vélo / Permis internet (CM2)

Participation de la Chorale aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai

Histoire d'en lire pour toute l'école.

Une sortie de fin d'année est en réflexion (si possible pour toute l'école).

La rentrée solidaire avec les enfants du Cameroun (association solidarité laïque). Collecte de fournitures scolaires neuves (envoi à effectuer avant le 16 décembre) organisée par M. Fournier.

Chorale : 3 chorales sont organisées en CP, en CE1 et en CE2 (Mme Dupuis). Un spectacle aura sans doute lieu au Kursaal.

VI. Bilan de la coopérative scolaire

Le DDEN fait un don de 200 euros. Remerciements au DDEN et aux associations de parents d'élèves.

Le DDEN propose aux parents de se renseigner sur le fonctionnement de l'OCCE et à quoi sert la cotisation de 713 €

13000 euros sont actuellement sur le compte.

M. Renaux a fait le point sur les participations des familles à la coopérative scolaire. Il manque plus de 600 € par rapport à l'année dernière. Un rappel sera fait aux familles.

VII. Questions des parents

A. Questions pour l'Ecole

Questions	Réponses
<p>• L'ouverture d'une classe supplémentaire Nous sommes ravis de l'ouverture de la 16ème classe, qui permet d'améliorer les conditions d'apprentissage, en diminuant le nombre d'enfants par classe.</p>	L'ouverture a permis d'avoir moins de 24 élèves par classe en CP et CE1. Maximum 26 élèves (CM1).
<p>• Les sorties de classe Concernant les sorties de classe, à priori, aucune sortie ne serait prévue pour la classe de CE1 de Monsieur Fournier ; cette classe ayant été créée tardivement. Monsieur Fournier a expliqué qu'il essaierait de se greffer sur celles de ses collègues de CE1. Où cela en est-il ?</p>	Musée de l'école et sortie de fin d'année déjà prévue. Participation à la chorale.
<p>• Classe de CE2 de Mmes Boniface et Danes Dans cette classe, l'enseignement est partagé à raison de 50% chacune par Mmes Boniface et Danes. Un troisième enseignant, en formation, assure la classe un mardi sur deux. Des parents s'interrogent sur les méthodes appliquées permettant de garantir un enseignement continu et un suivi efficace des élèves. D'autres questions sont posées à ce sujet : Ce partage de classe est-il provisoire ? Quelles sont les possibilités de bénéficier d'un enseignant unique pour cette classe ?</p>	Mme Boniface travaille à mi-temps et Mme Danes complète son service. Il ne peut pas y avoir un enseignant unique. Mme Boniface a des jours de décharge de classe car elle est maître-formatrice. Cela correspond à 10 mardis sur l'année avec la même personne la remplaçant sur l'année. Les enseignants travaillent en commun pour préparer la répartition des enseignements. Il y a aussi un enseignant stagiaire dans l'école qui a quelques journées par an de formation et est donc remplacé ces jours-là.
<p>• Surveillance des sanitaires Durant les récréations, des problèmes entre élèves surviennent aux sanitaires. Une surveillance est-elle assurée durant ce temps à cet endroit en particulier ?</p>	Les toilettes garçons seront ouverts et surveillés 5 min en début de récré. Les toilettes des filles restent ouvertes mais la consigne est claire : il est interdit de jouer dans les toilettes.
<p>• Rack à trottinettes sous le préau Lorsqu'il pleut, les trottinettes et les casques sont trempés. Est-il possible de les déplacer ? Ou quelle autre solution peut être mise en place ?</p>	Rack à trottinettes dans la cour. Pas possible de les déplacer. C'est un service rendu. La direction et les enseignants ne peuvent être garants des éventuels vols et pertes. Les casques peuvent être mis au porte-manteau de la classe. Penser à les étiqueter.
<p>• Classes vertes Existe-t-il encore des classes vertes dans les classes primaires ? Est-ce que cela est prévu pour les enfants de l'école ?</p>	Volonté de la ville d'inscrire dans le PEG de permettre à toutes les classes qui le souhaitent de partir en classe verte dans les années à venir. Ensuite c'est sur la base du volontariat des enseignants.

B. Questions pour la Mairie

Questions	Réponses
-----------	----------

<p>• Nos remerciements Avant tout, nous souhaitons remercier les équipes municipales pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les beaux travaux d'aménagement et la végétalisation dans la cour. Quel est le calendrier des prochaines étapes ? Telle celle, par exemple, du retrait des canisses permettant de rendre accessibles les pelouses. <p>- La mise en place d'un accueil sandwich lors de la grève de septembre 2022 et celle du 18 octobre 2022. Il s'agissait, en effet, d'une demande récurrente des parents qui se trouvent en difficulté lors des grèves. Cette possibilité a été appréciée et soulignée par de nombreux parents.</p>	<p>Mme Novak est touchée par les remerciements. L'école assure que les élèves n'utilisent pas les zones herbées. 9 nov : pose d'hôtels à insectes (retardé) 16 nov : pas japonais (déjà fait) 24 nov : réception des travaux 25 nov : inauguration de la cour Les canisses seront retirées seulement cet été. Jardinières réservées aux plantations des classes. L'APE va faire un courrier pour la question du podium pour la fête d'école car il semble que le podium ne puisse plus être installé.</p> <p>L'accueil des enfants avec leur pique-nique est possible mais pas quand ce sont les animateurs qui font grève.</p>
<p>• Mise à disposition d'une armoire à clé L'Association des Parents d'Elèves (APE), active maintenant depuis plusieurs années, dispose d'archives et d'un peu de matériels (cafetières, gobelets, etc.), qu'elle souhaite pouvoir stocker à l'école. Est-il possible de mettre à disposition de l'APE une armoire, neuve ou d'occasion, fermant à clé ?</p>	<p>La ville ne dispose pas d'armoire d'occasion fermant à clé. Cela peut être mis sur le budget 2023. A commander sur le site de l'UGAP. M. Renaux propose d'essayer de récupérer une armoire dans une autre école.</p>
<p>• Le bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> - Economie d'énergie : En cette période de recherche d'économies d'énergie, nous aimerions savoir si un audit énergétique a été réalisé pour ce bâtiment scolaire. Si oui, quelles en sont les conclusions ? Est-ce qu'une copie des conclusions de cet audit peut être transmise au Directeur d'école et aux représentants de parents d'élèves ? - Programme de travaux de rénovation énergétique : La mairie a-t-elle monté un programme de travaux de rénovation énergétique ? Ce programme pourrait prévoir, par exemple, le remplacement des vitrages – simples, doubles et/ou anciens, le poste chauffage (quelle est l'ancienneté de la chaudière, etc.), l'isolation des murs, la limitation de la surchauffe des classes EST et SUD, etc. ? <p>Nous notons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vétusté des vitrages simples, aux huisseries usées, donnant sur la cour, depuis le couloir. La mairie va-t-elle programmer le remplacement des vitrages simples, qui donnent sur l'extérieur côté cour, par des vitrages plus 	<p>Suppression d'une des 2 chaudières et raccordement du réseau sur la chaudière principale : rationalisation de la production de chaleur.</p> <p>Une VMC a été installée dans les parties rénovées (classe de M. Fournier).</p> <p>La Mairie peut prévoir d'équiper progressivement de rideaux les autres classes.</p> <p>Il est prévu de remplacer les menuiseries des parties rénovées début 2023. Des travaux prévus sur la porte principale de l'école.</p> <p>Réfection des classes : Jaurès a bénéficié de pas mal de travaux, les autres écoles ont aussi des travaux à prévoir. Donc pas pour le moment. Il faudra choisir entre la remise en eau ou la peinture d'une classe. Les</p>

<p>performants thermiquement ?</p> <p>- L'absence d'aération/ventilation/système de renouvellement d'air à la cantine, nous interpelle, sachant que la salle de restauration accueille environ 150 enfants par service dans un espace clos. Cette question se pose également pour les classes. Suite au dernier conseil d'école, il a été dit qu'il n'était pas prévu d'installer une ventilation. Dans ce contexte, comment (modalités/fréquence) est prévue l'aération des locaux, notamment en hiver et en contexte épidémique ?</p> <p>- La surchauffe des classes orientées EST et SUD qui ne sont pas équipées de dispositifs de protections solaires extérieures (absence d'ombrage, pas de volets roulants extérieurs...). Au printemps dernier, 1 ou 2 classes ont été équipées de rideaux occultants. Ces installations ont donné lieu à des retours très positifs lors du dernier conseil d'école. Est-ce que toutes les autres classes pourront être équipées de rideaux occultants ? Rappelons-nous que dans les classes orientées EST, en juin-juillet, l'ensoleillement est continu de 08h00 à 13h00. Les températures, dues à l'importante surface vitrée, dépassent régulièrement les 30/32°C, voire davantage encore en période caniculaire. Quel est le programme d'études et de travaux prévu pour que ces classes bénéficient d'une ambiance thermique favorable (une température intérieure inférieure à 30°C) ?</p> <p>- La réfection des classes (peinture, sol...) : pour 2 des 3 classes de CP, du vieux lino recouvre encore le sol. Quelles sont les prochaines classes qui feront l'objet de rénovation ? A quelles échéances ?</p>	<p>enseignants préféreraient à priori la remise en eau des couloirs du RDC cycle 3 et de l'étage cycle 2.</p>
<p>• Le mobilier</p> <p>Concernant le nouveau mobilier des classes, est-ce que tout le matériel /mobilier prévu a-t-il pu être livré et monté dans les délais prévus ? Nous pensons en particulier aux casiers. Quelles sont les prochaines classes qui pourront être équipées de mobilier neuf?</p>	<p>Tout le mobilier est maintenant livré installé et monté.</p>
<p>• Le matériel Informatique</p> <p>Parc informatique des salles de classe et salle informatique (unité centrale des ordinateurs, logiciels...) : de nombreuses questions se posent.</p> <p>-Où en est le diagnostic matériel/logiciel du parc informatique de l'école ? Le serveur Kwartz est-il maintenant fonctionnel ?</p> <p>Les nouveaux ordinateurs pour les enseignants ont-ils été livrés ? Le remplacement des ordinateurs de la salle informatique est-il réalisé ? A quelle échéance ?</p> <p>- L'an dernier, avait été évoqué le vieillissement des tableaux numériques interactifs. Une enveloppe budgétaire est-elle bien prévue pour pouvoir les remplacer rapidement ou les réparer si besoin ?</p> <p>- Le projet pédagogique pour disposer dans chaque classe, d'ordinateurs ou tablettes, utilisables par les</p>	<p>Un diagnostic de l'ensemble du matériel informatique des écoles a été fait par la Mairie.</p> <p>15 nouveaux ordinateurs dans la salle informatique. Peut-être utilisables dès mi-novembre à réception des écrans.</p> <p>(École : une demande de tablettes va être faite. Il faudra prévoir un moyen et/ou un lieu de stockage pour les sécuriser.)</p> <p>Les ordinateurs sont réparés dès que la panne est signalée.</p> <p>Une priorisation des achats est faite en</p>

<p>enfants pour des travaux individuels ou pour les enfants allophones, pourra-t-il être mis en œuvre ?</p> <p>- Quels sont les équipements informatiques prévus pour chaque classe et à quelle échéance ?</p>	<p>fonction des besoins et des projets.</p>
<p>• La cantine</p> <p>- Jingle de fin de service : Lors du conseil d'école de juin dernier, nous avons abordé la possibilité de mettre en place un Jingle sympathique avertissant les enfants de la fin de service dans les 5 prochaines minutes. Et ce, afin qu'ils puissent terminer à temps leur repas et ne pas être surpris sans pouvoir manger ou finir leur dessert. Ce jingle a-t-il pu être mis en place ?</p> <p>- Pour les enfants ayant le menu sans viande : Une seule portion de petite cuillère de sauce est fournie en remplacement de la viande, voire aucune. Cela est bien insuffisant pour couvrir les besoins nutritionnels des enfants, qui, rappelons-le, sont en période de croissance. Est-il possible que les enfants puissent avoir davantage de légumes/féculents dans leur assiette pour compenser l'absence de viande ?</p> <p>- Prise en charge des élèves ayant des allergies alimentaires. Question d'une maman : « Ma fille est allergique à certains aliments, elle bénéficie d'un PAI. Néanmoins, j'ai entendu dire que la cantine allait refuser de prendre en charge les enfants allergiques. Avez-vous des informations sur ces échanges ? »</p> <p>- Suite du repas partagé avec les parents : En juin 2022, les parents élus ont pu partager un repas avec, notamment, le directeur de la cantine centrale, la mairie, et la diététicienne en juin 2022. Nous avons été surpris de l'article paru dans le journal communal de juillet 2022, dont le contenu correspondait peu aux observations des parents présents lors de ce repas. Les enfants ont encore trop souvent faim après le déjeuner, et se plaignent très régulièrement, depuis la rentrée de la qualité, du goût, et de la température des aliments (« les frites étaient froides ce midi ») et de la maturité des fruits ?</p> <p>Quelques témoignages :</p> <p>« Depuis la rentrée de septembre 2022, le retour de mes enfants, à l'appétit normal, est le suivant : quantité insuffisante de nourriture dans les assiettes, absence de rabe (alors qu'à Dombrowski, cela est toujours possible à chaque déjeuner), et de la nourriture part à la poubelle ! »</p> <p>« Je pense qu'il faut absolument reparler de la qualité, de la quantité (insuffisante souvent pour des cm2 en pleine croissance) et de la température de réchauffe à la cantine. Et ce malgré l'article élogieux paru dans le journal d'Hellemmes de Juillet 2022. »</p> <p>Quelles modifications ont pu être apportées, pour augmenter la quantité de nourriture ?</p>	<p>Réponse du périscolaire : Les repas sont de nouveau distribués sur 2 services depuis la fin du protocole covid. Les enfants ont plus de temps pour manger. Aucun jingle de fin de service n'a été mis en place. Néanmoins, les enfants disposent d'un minimum de 30 minutes pour manger tranquillement et davantage si besoin. Rien n'est débarrassé avant la fin des 30 minutes et les enfants n'ont désormais plus le droit de quitter la table avant ce laps de temps.</p> <p>Réponse de la mairie : Nous allons revoir avec les animateurs la possibilité du jingle.</p> <p>Sans viande : revoir la gestion du rab.</p> <p>PAI : Le directeur invite cette maman à le rencontrer afin d'avoir une réponse précise en fonction des problématiques spécifiques de l'enfant concerné. C'est le médecin scolaire qui prescrit le PAI.</p> <p>Mme Chick explique que le protocole à ce sujet a toujours été le même. Les enfants ayant des allergies alimentaires sont connus des services communaux et des équipes éducatives pour autant que leurs parents ont bien communiqué à ce sujet. Les parents reçoivent alors à l'avance le menu de la cantine, doivent en vérifier le contenu, demander des précisions si nécessaire sur le détail des ingrédients et signer pour validation. En cas d'allergies plus pointues telles que les arachides ou les œufs, c'est le médecin scolaire qui prend la décision de laisser ou non l'enfant bénéficier des repas communaux. Dans le cas où la décision n'est pas favorable, l'enfant peut tout de même être accueilli au restaurant scolaire mais muni d'un repas personnel et pour un tarif bien moindre.</p> <p>Pas de modification significative au niveau de la qualité et du goût des aliments présentés... Toujours pas de RAB possible. Cependant, le système de</p>

<p>Est-ce qu'une date peut être proposée aux parents pour manger de nouveau au restaurant scolaire ?</p>	<p>« petites faims/grandes faims » évoqué au dernier conseil d'école semble se traduire par une plus grande quantité de nourriture mise dans les assiettes des enfants mangeant au second service.</p> <p>Une date sera proposée au cours de l'année scolaire.</p>
<p>• Stationnement des personnels de cantine Certains membres du personnel de cantine stationnent leurs véhicules dans l'enceinte de l'école, au pied des fenêtres des classes des élèves. Serait-il possible d'envisager un autre lieu pour se garer et ainsi mettre en valeur - par des plantations par exemple - la bande végétale enherbée au pied de la façade dans le cadre d'un projet de classe ?</p>	<p>Si une classe est intéressée par ce projet, la mairie fera en sorte de le faciliter.</p> <p>Un parent signale qu'il y a des arrivées de gaz à l'endroit où les véhicules stationnent. Ne doivent-ils pas rester accessibles aux véhicules d'urgence ? les agents de restauration arrivent le matin, les habitants ne sont pas encore partis et qu'aucune place de stationnement n'est disponible dans la rue.</p>

C. Questions pour les Espaces éducatifs

Questions	Réponses
<p>• Les goûters Affichage du goûter : Comment savoir quel goûter est distribué aux enfants aux espaces ?</p> <p>Changement des règles du goûter ? Certains parents ont manifesté le désir de changer le règlement pour des goûters aux enfants. Avez-vous connaissance de cette demande ? Un fruit ou un biscuit sec sont toujours les bienvenus, en particulier pour les enfants déjeunant au second service, où la quantité servie dans les assiettes est moindre.</p>	<p>Réponse du périscolaire : Le menu des goûters est affiché aux 2 entrées de l'école sur les tableaux prévus à cet effet (mur de l'entrée principale et grille verte). Ce sont toujours les mêmes goûters qui reviennent en fonction des jours de la semaine (4/4 industriel et individuel et compote le lundi ; pain, confiture ou chocolat et fruit ou compote le mardi, mercredi et jeudi ; biscuits industriels et individuels type sablés et compote le vendredi).</p> <p>Les mardis, mercredis et vendredis, le goûter est plus conséquent car composé de pain. Les animateurs ont la possibilité de redonner du pain à ceux qui ont encore faim...</p> <p>Mme Chick n'a pas connaissance de cette demande mais quoiqu'il en soit, les élèves sont autorisés à ramener un goûter pour la récréation sur temps scolaire (biscuits secs, fruits, fruits secs, compotes en gourdes).</p>
<p>• Matériel d'activités : Quel est le budget alloué aux diverses activités et ateliers ? Il semblerait que, ponctuellement, les animateurs paient eux-mêmes du matériel</p>	<p>Ce n'est pas le budget alloué qui pose problème mais le fait que le budget soit limité au catalogue collectif de fournitures qui s'avère régulièrement peu adapté aux activités mises en place par les animateurs. Les activités correspondent très souvent aux demandes formulées par les enfants, des boîtes à idées sont positionnées devant chaque classe. Par exemple, pour les décorations d'événements tel qu'Halloween, les ateliers cuisine et pâtisserie, les nouveaux sports... le catalogue n'a pas de proposition. Le manque de spontanéité inhérente à la commande via le catalogue est également problématique. Il faut 2 à 3 semaines pour recevoir les produits commandés... Certains animateurs font donc effectivement le choix de payer eux même certaines fournitures pour faire plaisir aux enfants. L'équipe d'animation</p>

	<p>est aussi heureuse d'avoir régulièrement les retours de bénéfices des APE sous forme de cartes cadeaux qu'ils peuvent partiellement privatiser pour palier à ce problème. La mairie précise que les animateurs n'ont pas à acheter de matériel sur leurs deniers personnels.</p>
--	---